

Mandat : Comité de l'infrastructure

Contexte

Données de recherche Canada (DRC) est une organisation dirigée et appuyée par des intervenants déterminés à faire progresser la vision d'une gestion efficace des données scientifiques au Canada. En font partie les représentants d'une vaste palette d'organisations qui s'intéressent à l'infrastructure, aux méthodes et aux moyens mis en place pour que cette vision se concrétise, ou qui jouent un rôle sur ce plan.

Données de recherche Canada échafaude des stratégies, facilite la communication et la collaboration entre les initiatives se rapportant aux données, promeut l'éducation et la formation dans les compétences connexes, juge les progrès accomplis vers la concrétisation de sa vision, attire l'attention sur les lacunes, élabore des directives nationales et sert de trait d'union entre le Canada et les initiatives internationales dans le domaine.

En 2014, le milieu de la recherche sonnait l'alarme en signalant qu'il était capital d'appuyer la gestion des données de recherche et qu'on avait absolument besoin de DRC en tant qu'instrument principal pour faire avancer cette cause au Canada. CANARIE n'est pas resté sourd à cet appel et a décidé de financer les activités de l'organisme. CANARIE reconnaît que, dans son rôle de rassembleur, Données de recherche Canada doit jouir d'une indépendance suffisante pour lui permettre de garder sa neutralité. Par conséquent, bien que la responsabilité ultime de la gouvernance des fonds de DRC réside entre les mains du conseil d'administration de CANARIE, l'orientation stratégique de l'organisation et de son directeur exécutive incombe uniquement au Comité directeur (CD) de DRC.

Rôle et responsabilités

Le rôle de Comité de l'infrastructure (CI) de DRC consiste à faire connaître et à recommander les pratiques exemplaires relatives à l'infrastructure numérique qui sous-tend la gestion des données scientifiques au Canada aux échelons local, régional et national, y compris dans leurs

recoupements avec les initiatives similaires poursuivies à l'étranger. Sur les conseils du directeur exécutif et du Comité directeur, le CI créera des groupes de travail qui entreprendront des activités variées et obtiendront les résultats appropriés. Ceux-ci seront sanctionnés par le CI, puis relayés au Comité directeur qui veillera à leur diffusion par les filières adéquates.

Les travaux du CI épouseront les valeurs fondamentales que sont l'ouverture, la transparence, le partage et la collaboration ce qui, au bout du compte, entraînera une plus grande accessibilité, interopérabilité et préservation des données scientifiques canadiennes. Une approche importante que suivront les comités et les groupes de travail de DRC consiste à encourager la participation des personnes qui possèdent le savoir-faire pertinent et à faire office de tribune afin d'élargir les capacités du milieu canadien de la gestion des données de recherche.

Le CI tiendra des réunions virtuelles tous les trimestres. Son ou ses présidents s'entretiendront aussi bimensuellement avec le directeur exécutif et les présidents des autres comités pour faire le point sur les progrès réalisés ainsi qu'examiner les contraintes et les besoins particuliers. Un des principes fondamentaux de DRC, qui souligne son intérêt pour les données ouvertes, consiste à mettre les résultats des travaux de son comité directeur, de ses comités et de ses groupes de travail à la disposition de tous les intervenants et de la population, en général, quand la chose est réalisable.

Composition

Les membres du CI sont élus pour un mandat renouvelable de deux ans. Sa méthode de travail s'appuiera sur le consensus et il s'adressera au Comité directeur pour les questions qui appellent une décision officielle. Sa composition sera la suivante.

- Le directeur de la technologie de CANARIE (1)
- Un représentant de Calcul Canada (2)
- Un représentant du CUCCIO (3)
- Un représentant de la Fondation canadienne pour l'innovation (4)
- Le directeur du réseau CARL Portage (5)
- Un représentant des bibliothèques universitaires et collégiales du Canada (6)
- Un représentant de TC3++ (7)
- Un représentant du ministère fédéral responsable de la politique Données ouvertes (8)
- Un représentant de DataCite Canada (9)
- Un représentant d'un fournisseur canadien de services d'infonuagique commerciaux (10)
- Un représentant d'une organisation internationale de gestion des données de recherche (11)
- Un représentant du Conseil du leadership sur l'infrastructure numérique (12)
- Deux membres extraordinaires (14)

- Le directeur exécutif de DRC (15)

D'autres participants pourront être invités par les membres ou s'ajouter à ceux-ci à titre d'observateur, à leur propre demande.

Groupes de travail

Le Comité de l'infrastructure donnera suite aux intérêts des intervenants et aux directives du Comité directeur ainsi que du directeur exécutif en indiquant à ses groupes de travail permanents et spéciaux d'entreprendre des tâches et des activités précises. Les groupes de travail envisagés pour l'année 2016-2017 se pencheront sur les aspects que voici :

1. Examen des centres nationaux de données de recherche (avec RDA NDC IG)
2. Pratiques exemplaires : centres nationaux de données de recherche (avec RDA NDC IG)
3. Exigences relatives à l'encadrement de la gestion des données scientifiques au Canada
4. Sondage : les institutions de recherche du Canada, leur infrastructure et leurs capacités de stockage